

À vos marques, prêts, rentrez !
Conseils de l'ADEME pour une rentrée éco-responsable
#rentréeécolo

C'est la rentrée ! Adoptons les bons gestes pour une reprise écolo et responsable. L'ADEME propose aux petits et grands de partir sur de bonnes bases pour l'année 2017-2018.

1) Préparer son cartable consciencieusement

Perdu(e) dans les rayons face à la liste des fournitures scolaires ?

Vous avez envie de faire des achats responsables pour la rentrée scolaire, mais ne savez pas par où commencer ? Avant de partir faire les courses, faites le point sur ce que vous pouvez réutiliser de l'année passée. La gomme, la paire de ciseaux, la règle, la trousse peuvent certainement être utilisés une année de plus. Un bon moyen de faire des économies et d'être attentif à l'environnement...



Prenez votre caddie et suivez le guide :




- Des cahiers en fibres recyclées, sans chlore mais contenant des encres à base d'eau ou d'huile végétale (non OGM), une couverture sans vernis, sans cire, ni plastique, bref, de chouettes cahiers simples mais solides... à customiser soi-même pour un peu de fantaisie !
- Des stylos rechargeables, qui sont plus économiques et écologiques à l'usage.
- Des crayons de couleurs en bois brut (ou ciré), non traité, non verni, non coloré.
- Des feutres à base d'eau ou d'alcool, fabriqués à partir de matériaux recyclés.
- Des gommes en caoutchouc naturel ou à défaut synthétique, sans PVC, colorants et autres phtalates.
- Des colles sans solvants.

Le saviez-vous ?

Le pictogramme anneau de Moebius avec un chiffre à l'intérieur indique le pourcentage de matières recyclées intégrés dans le produit.



Indispensable : l'agenda de Système U



Pour la rentrée 2017, avec le concours de l'ADEME, Système U vous propose un nouvel agenda éco-responsable. Chaque jour, il vous délivre une information sur l'environnement : bons conseils, astuces ou chiffres clés pour mieux connaître le monde qui nous entoure.
En vente exclusivement dans les magasins Système U.



Une fois en magasin, laissez-vous guider

Fiez-vous aux labels. Ils vous garantissent des produits qui sont bons pour la planète et pas forcément plus chers. Des labels existent pour toutes les fournitures : de la papeterie aux colles en passant par les crayons.



2) Le gaspillage alimentaire : les bonnes habitudes se prennent dès le plus jeune âge

A la cantine : prendre des forces pour sa journée tout en respectant l'environnement

A la cantine ou au self, le gaspillage alimentaire représente **entre 150 et 200 g par personne et par jour.**

Il est important de sensibiliser les jeunes aux impacts sur la planète de ce gaspillage alimentaire. L'alimentation représente **entre 20 et 50% de l'empreinte environnementale des Français.** Quelques astuces simples à adopter :

- Demander au serveur de **ne pas vous servir** si vous n'aimez pas le plat.
- **Prendre** seulement le pain que l'on **souhaite vraiment manger.**



Les déchets produits (pertes et gaspillage alimentaire, emballages) représentent environ 10 % des achats alimentaires et donc un coût important.



A 16h : le goûter anti-gaspi et zéro déchet

Evitez les portions individuelles qui génèrent des déchets et préférez :

- ❖ De l'eau dans une gourde à recharger si besoin dans la journée ;
- ❖ Un fruit plein de vitamines ;
- ❖ Un gâteau dans une boîte à goûter utilisable toute l'année.



Témoignage : le collègue bon élève

Un collège du Rhône a divisé par 15 le poids des déchets alimentaires de son restaurant scolaire, en créant des bars self-service. Les élèves choisissent seuls leur plat ainsi que la quantité souhaitée. En parallèle, le collège et le restaurateur ont mené une campagne de sensibilisation s'adressant aux élèves dès la 6^e.

Pour aller plus loin :

L'ADEME propose sur le site internet casuffitlegachis.fr des conseils pour que chacun puisse lutter contre le gaspillage alimentaire : les particuliers, les entreprises mais aussi les collectivités locales.



3) L'éducation à l'environnement : un apprentissage de tous les jours

Faire ses devoirs avec l'ADEME

L'ADEME accompagne les jeunes du collège au lycée pour faire leurs exposés ou pour décrypter les sujets liés au développement durable qu'ils étudient en cours (les villes durables, les énergies, les ressources naturelles, les déchets, les pollutions des sols, de l'air, de l'eau...) avec son site internet pédagogique et adapté à tous les niveaux : [M Ta Terre](#).



Le site M Ta Terre s'articule autour de 5 rubriques :

- **Des actualités** : toutes les nouveautés sur l'environnement à ne pas manquer : semaine du Développement Durable, fête de l'énergie...
- **Des vidéos** : des vidéos courtes pour comprendre en quelques minutes les sujets clés sur l'environnement : le gaspillage alimentaire, le recyclage du verre, l'éolien...
- **Un dossier du mois** : M ta Terre approfondit le sujet plébiscité par les internautes : le tourisme durable, l'agriculture en ville...
- **Des bons réflexes** : des idées pour agir au quotidien : le tri des déchets, se déplacer sans polluer...
- **Des informations pour préparer des exposés** : cette rubrique propose aux élèves les ressources et informations clés pour préparer leurs exposés sur les sujets développement durable en lien avec le programme scolaire (chiffres clés, visuels...).



Pour les plus jeunes :



Réalisé par l'Agence Locale de l'Énergie (ALE) de Montpellier et l'association Gefosat pour la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, ce guide pédagogique plein d'humour permet de sensibiliser les élèves du primaire au thème des économies d'énergie à l'école : [Le Chauffage, c'est pas pour les oiseaux](#)

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : [Service de presse ADEME / Newsroom](#) / [Twitter ADEME](#)

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle Ministère de la Transition écologique et solidaire et Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr ou suivez-nous sur @ademe